

« Charte pour l'avenir de l'agriculture en Val-de-Marne »

Préambule

Les signataires de cette charte affirment vouloir accompagner le développement de l'agriculture en Val-de-Marne, qui est le seul département de la petite couronne où l'agriculture demeure significative. Le monde urbain s'intéresse davantage depuis quelques années aux questions agricoles et alimentaires et redécouvre l'atout d'avoir des terres nourricières de qualité sur son territoire ou à proximité. Le cycle de concertation des *Rencontres de l'agriculture urbaines et péri-urbaines* menées de 2016 à 2018 a confirmé cet intérêt.

Pour le Val-de-Marne, les signataires souhaitent le maintien des surfaces cultivées et la transition écologique des exploitations existantes d'une part mais aussi le développement de nouveaux espaces cultivables et de nouvelles filières et pratiques respectueuses de la Terre et des Humains d'autre part.

A l'occasion des *Rencontres de l'agriculture urbaine et péri-urbaine*, les centaines de participant.e.s, professionnel.le.s, associations et citoyen.ne.s ont porté des idées, des valeurs et des modalités d'actions. Toute période de mutation suscite en effet le besoin de définir un avenir possible à inventer et porté par des principes communément admis.

Cette charte se présente donc comme une première pierre vers l'action collective, organisée autour de quatre principes partagés.

Les actions qui pourront en découler mobiliseront différentes échelles d'acteurs (nationale, régionale, départementale, communale, associative ou encore individuelle, etc.) dans une optique de complémentarité et de cohérence globale.

1. Une agriculture au cœur de l'aménagement du territoire

En zone périurbaine, l'agriculture est menacée par l'extension urbaine et l'artificialisation des sols. Pourtant, l'agriculture structure les paysages, entretient les espaces non bâtis, réduit les risques d'inondations. Elle peut créer des bienfaits externes à l'exploitation en façonnant une diversité de paysages nourriciers à haute valeur écologique (entretien des berges de cours d'eau par exemple). Elle évite un étalement urbain générateur de congestion et de déplacements pendulaires contraints.

Nous jugeons indispensables de penser l'aménagement de notre département pour une agriculture durable et viable. Collectivement, nous, les acteurs de l'agriculture en Val-de-Marne, souhaitons :

A. SÉCURISER LES PARCELLES EXISTANTES :

- En s'engageant ensemble à préserver les terres agricoles et en développant ensemble un réseau d'échanges réciproques d'informations sur l'évolution foncière
- En mettant en œuvre de façon coordonnée des outils juridiques de protection du foncier
- En évitant le morcellement du foncier et permettant le groupement des terres d'un même exploitant
- En favorisant les activités agricoles sur des surfaces plus petites avec des modes de culture très écologiques et à fort rendement agronomique.

B. PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DES SURFACES AGRICOLES UTILES :

- En favorisant l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices
- En mobilisant et valorisant des friches agricoles pour l'agriculture

En zone urbaine, l'agriculture favorise l'introduction de la nature en ville et replace l'alimentation au cœur des préoccupations des habitants, invitant à réinventer le tissu urbain en favorisant leur bien-être, leur santé et leur alimentation. Il nous paraît donc nécessaire que l'aménagement du territoire permette de :

C. DÉVELOPPER DES SURFACES AGRICOLES EN VILLE :

- En mobilisant les friches urbaines pour des projets de végétalisation et d'agriculture
- En intégrant des espaces publics verts et comestibles au cœur des opérations d'aménagement
- En mobilisant du foncier pour des cultures vivrières

D. DÉVELOPPER DES FORMES EXPERIMENTALES DE CULTURE :

- En intégrant l'agriculture au cœur des programmes immobiliers au sol voire en toiture ou en sous-sol
- En contribuant à l'étude de ces modèles agronomiques, techniques et économiques émergents

2. Une agriculture nourricière, respectueuse de l'environnement et des êtres humains

Centrée historiquement sur les grandes cultures céréalières, la production agricole du Val-de-Marne est en cours de diversification (maraîchage, élevage, nouveaux marchés en découlant). Les différents acteurs souhaitent de plus développer de nouvelles filières créatrices de valeur ajoutée économique et sociale pour le territoire.

Afin de structurer des filières de production pérennes et innovantes, nous, acteurs de l'agriculture en Val-de-Marne, promovons un modèle qui puisse :

A. TENDRE VERS UNE AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE ET DIVERSIFIÉE :

- En développant des méthodes culturales non polluantes, respectueuses de nos écosystèmes et des habitants qu'elle nourrit, favorisant la biodiversité des milieux et la conservation des ressources naturelles
- En promouvant une alimentation saine, bio et locale

B. FAVORISER LES FILIÈRES DE PROXIMITÉ...

- En développant les circuits courts alimentaires et leur capacité à répondre aux besoins des Val-de-marnais
- En développant l'approvisionnement de proximité dans la restauration collective scolaire et d'entreprise

C. LEUR CIRCULARITÉ...

- En développant une approche commune entre les exploitants de la valorisation des déchets de production en ressources
- En réfléchissant à la création d'activités de transformation de produits bruts
- En distribuant les surplus de production (magasins locaux, échange entre producteurs, associations, épicerie solidaire...)

D. ET LES NOUVEAUX MODES DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION ASSOCIÉS :

- En développant les alternatives à la commercialisation en hypermarché (circuits courts, supermarchés coopératifs, marchés forains de qualité etc.)
- En impulsant la réinvention de l'outil de production (auto-construction assistée par des ingénieurs agricoles, adaptation du matériel aux différents profils de professionnels, etc.)
- En mutualisant les achats lorsque c'est possible et en développant des modes de distribution groupée

E. DÉVELOPPER LES DÉBOUCHÉS ÉCONOMIQUES DES PRODUCTIONS LOCALES :

- En favorisant à travers leurs achats une rémunération plus équitable des producteurs
- En explorant les marchés de niche et appuyant les exploitants dans la recherche de nouveaux débouchés commerciaux
- En favorisant la reconnaissance de la qualité des produits du territoire et leur valorisation régionale

3. Une agriculture citoyenne

Les *Rencontres de l'agriculture urbaine et péri-urbaine* ont permis de poser les bases d'un réseau de rencontres et d'échanges de pratiques entre professionnel.le.s d'une part, avec les citoyen.ne.s d'autre part. Au vu des encore trop nombreuses situations fragmentées (conflits d'usages, de terres, fonctionnement cloisonné etc.), prolonger cette dynamique de réappropriation et élaboration de solutions collectives nous semble fondamentale.

Cette charte est le fruit d'un projet commun et co-construit avec tous ses acteurs. Il nous paraît essentiel de maintenir la force du collectif qui a prévalu aux *Rencontres de l'agriculture*. Poursuivre cet état d'esprit appelle selon nous à :

UNE STRUCTURATION TERRITORIALE DES ACTIVITÉS ÉLABORÉE DANS LE DIALOGUE ENTRE AGRICULTEUR.RICE. S, INTERMÉDIAIRES, COLLECTIVITÉS, CITOYEN.NE.S :

- Recherchant un équilibre sur l'utilisation de la terre pour limiter les conflits d'usage
- Valorisant les actions individuelles et collectives qui s'inscrivent dans les orientations de cette charte
- Faisant vivre le Val-de-Marne comme territoire qui accompagne ses porteurs de projets et permet un cadre d'élaboration partagée.

A. UNE POSSIBILITÉ D'ACTION RENFORCÉE POUR LES CITOYEN.NE.S :

- En permettant la réappropriation de l'identité agricole du territoire d'une part, des enjeux globaux (biodiversité, climat, alimentation, gestion des déchets, etc.) d'autre part
- En soutenant financièrement le développement d'actions citoyennes
- En valorisant les pratiques de consomm'action responsable
- En accompagnant un changement de regard sur le lien entre urbains et ruraux d'une part, entre générations d'exploitants et de citoyen.ne.s d'autre part.

4. Une agriculture vectrice d'insertion et d'emploi durable

L'emploi dans l'agriculture est encore trop souvent confronté à certaines formes de précarités, d'inégalités d'accès ou d'une image dévalorisée.

Nous jugeons primordial d'accompagner l'amélioration des conditions de travail et la gestion des compétences des professionnels dans le secteur. Ainsi, nous, acteurs de l'agriculture en Val-de-Marne, promovons des projets construits en commun qui permettent de :

A. METTRE EN LIEN LES BESOINS ET RESSOURCES DES PROFESSIONNELS :

- En mutualisant et sécurisant l'emploi via des groupements d'employeurs, remplacement en cas d'absence, support administratif, développement commercial, formation.
- En mettant davantage en lien les demandes et offres d'emplois sur le territoire

B. ACCOMPAGNER LA FORMATION DES PROFESSIONNELS ACTUELS OU EN DEVENIR :

- En renforçant le suivi commun et développant des formations dédiées à la reconversion et l'orientation tout au long de la vie professionnelle
- En valorisant et resituant l'émergence des nouveaux métiers et des nouvelles pratiques agricoles
- En permettant aux travailleurs bénévoles, occasionnels et temporaires de pouvoir se former, d'acquérir des compétences et de poursuivre une activité agricole après une première expérience

C. RENDRE PLUS ATTRACTIFS ET PLUS INCLUSIFS LES MÉTIERS DES FILIÈRES AGRICOLES :

- En reconstruisant l'image des métiers agricoles auprès du grand public,
- En favorisant la création ou reprise d'activités par les femmes
- En favorisant l'émergence des vocations auprès des jeunes et des personnes en reconversion et insertion professionnelle

Accusé de réception en préfecture
094-219400488-20190701-2617-2019-DE
Date de télétransmission : 05/07/2019
Date de réception préfecture : 05/07/2019


